



**COMMUNIQUÉ**

Pour diffusion immédiate

## **BRP PUBLIE LES RÉSULTATS POUR SON TROISIÈME TRIMESTRE DE L'AF2019**



BRP a lancé le Can-Am Ryker en septembre. © BRP 2018

### **Faits saillants du trimestre vs T3 de l'AF18 :**

- Les revenus ont totalisé 1 394,2 millions de dollars, soit une augmentation de 167,7 millions de dollars, ou 13,7 % ;
- Le bénéfice net s'est chiffré à 90,2 millions de dollars, soit une augmentation de 20,2 millions de dollars, ce qui a donné lieu à un bénéfice dilué par action de 0,92 \$, en hausse de 0,25 \$ par action ;
- Le bénéfice net normalisé<sup>[1]</sup> a totalisé 102,9 millions de dollars, soit une diminution de 0,7 million de dollars, ce qui a donné lieu à un bénéfice dilué par action normalisé<sup>[1]</sup> de 1,04 \$, en hausse de 0,05 \$ par action ;
- Les ventes au détail de véhicules récréatifs motorisés en Amérique du Nord pour le T3 dépassent celles de l'industrie et ont augmenté de 6 %, par rapport à la même période l'année dernière, ou 16 % en excluant les motoneiges ;

[1] Se reporter à la rubrique « Mesures non définies par les IFRS ».

- La Société a lancé le *Can-Am Ryker*, une nouvelle plateforme de véhicule à trois roues. Grâce à son prix abordable, le *Can-Am Ryker* permet à un plus grand nombre de profiter d'une expérience routière ;
- La Société a acquis la totalité de Triton Industries Inc. (« Triton ») située à Lansing, au Michigan (États-Unis), celle-ci fabrique des pontons vendus sous la marque Manitou.

**Valcourt, Québec, 30 novembre 2018** – BRP Inc. (TSX:DOO; NASDAQ: DOOO) a publié aujourd'hui ses résultats financiers pour le trimestre et la période de neuf mois terminés le 31 octobre 2018. Notez qu'à moins d'indication contraire, toutes les données sont en dollars canadiens. Les résultats financiers complets sont disponibles sur [www.sedar.com](http://www.sedar.com), ainsi que sur la section [Rapports trimestriels](#) du site web de BRP.

« Nous avons enregistré un autre trimestre record avec une demande soutenue pour nos produits. La demande des consommateurs pour la gamme de produits de sports motorisés de BRP était également forte ce trimestre, les ventes au détail ayant augmenté de plus de 25 % tant pour les véhicules côte à côte (VCC) que pour les motomarines en Amérique du Nord. Cette performance témoigne de notre détermination sans faille à mettre en œuvre nos priorités stratégiques et à commercialiser les produits les plus novateurs », a déclaré José Boisjoli, président et chef de la direction.

« Notre activité repose sur de solides fondations, nous continuons à assurer l'excellence opérationnelle et nous sommes ainsi bien positionnés pour être très compétitifs malgré les turbulences dues au contexte de pressions inflationnistes. La gamme de produits diversifiée de BRP n'a jamais été aussi forte et le niveau d'engagement positif de la part des concessionnaires est très élevé. Nous sommes enthousiastes de notre momentum et nous sommes déterminés à réaliser une autre année record, avec un objectif de croissance de notre BPA normalisé de 30 % à 35 % », a conclu M. Boisjoli.

### **Faits saillants du trimestre et de la période de neuf mois terminés le 31 octobre 2018**

Les **revenus** ont augmenté de 167,7 millions de dollars, ou 13,7 %, pour se chiffrer à 1 394,2 millions de dollars pour le **trimestre** terminé le 31 octobre 2018, comparativement à 1 226,5 millions de dollars pour la période correspondante terminée le 31 octobre 2017. L'augmentation des revenus découle principalement de la hausse des ventes en gros de produits toutes saisons et d'une fluctuation favorable de 31 millions de dollars des taux de change.

Les ventes au détail de véhicules récréatifs motorisés et de moteurs hors-bord de la Société en Amérique du Nord ont augmenté de 5 % pour le trimestre terminé le 31 octobre 2018 par rapport au trimestre terminé le 31 octobre 2017. Cette augmentation est principalement attribuable à une hausse du volume de ventes de véhicules côte à côte et de motomarines, partiellement contrebalancée par la baisse du volume de ventes de motoneiges.

Au 31 octobre 2018, les stocks de véhicules récréatifs motorisés et de moteurs hors-bord des concessionnaires nord-américains ont augmenté de 8 %, par rapport au 31 octobre 2017. Cela était principalement attribuable à l'augmentation des stocks de véhicules côte à côte en raison de la hausse de la demande de la gamme de produits.

La **marge brute** a augmenté de 36,9 millions de dollars, ou 11,5 %, pour se chiffrer à 356,8 millions de dollars pour le **trimestre** terminé le 31 octobre 2018, comparativement à 319,9 millions de dollars pour la période correspondante terminée le 31 octobre 2017. Cette augmentation de la marge brute comprend une fluctuation favorable des taux de change de 6 millions de dollars. Le pourcentage de marge brute a diminué de 50 points de base, passant de 26,1 % pour le trimestre terminé le 31 octobre 2017 à 25,6 %. La diminution est principalement attribuable à une composition défavorable des ventes, partiellement contrebalancée par la hausse du volume des ventes de véhicules côte à côte et de PAV.

Les **charges d'exploitation** ont augmenté de 32,3 millions de dollars, ou 19,3 %, pour atteindre 199,7 millions de dollars pour le **trimestre** terminé le 31 octobre 2018, comparativement à 167,4 millions de dollars pour le trimestre terminé le 31 octobre 2017. Cette augmentation est principalement attribuable à la hausse des frais généraux et administratifs et des coûts de vente et de marketing. La hausse des frais généraux et administratifs est principalement attribuable aux coûts liés à la modernisation des systèmes informatiques et à la hausse des charges au titre de la rémunération variable des employés.

Les **revenus** ont augmenté de 511,4 millions de dollars, ou 15,8 %, pour se chiffrer à 3 737,9 millions de dollars pour la **période de neuf mois** terminée le 31 octobre 2018, comparativement à 3 226,5 millions de dollars pour la période correspondante terminée le 31 octobre 2017. L'augmentation des revenus découle principalement de la hausse des ventes en gros de produits toutes saisons et de produits saisonniers et à une fluctuation favorable de 12 millions de dollars des taux de change.

Les ventes au détail de véhicules récréatifs motorisés et de moteurs hors-bord de la Société en Amérique du Nord ont augmenté de 10 % pour la période de neuf mois terminée le 31 octobre 2018 par rapport à la période de neuf mois terminée le 31 octobre 2017, essentiellement en raison d'une augmentation des ventes de véhicules côte à côte et de motomarines.

La **marge brute** a augmenté de 155,5 millions de dollars, ou 20,4 %, pour se chiffrer à 918,5 millions de dollars pour la **période de neuf mois** terminée le 31 octobre 2018, comparativement à 763,0 millions de dollars pour la période correspondante terminée le 31 octobre 2017. Cette augmentation de la marge brute comprend une fluctuation favorable des taux de change de 7 millions de dollars. Le pourcentage de marge brute a augmenté de 100 points de base, passant de 23,6 % pour la période de neuf mois terminée le 31 octobre 2017 à 24,6 %. L'augmentation est principalement attribuable à une hausse du volume de ventes de véhicules côte à côte, de motomarines et de PAV, ainsi qu'à des prix favorables.

Les **charges d'exploitation** ont augmenté de 69,4 millions de dollars, ou 13,8 %, pour atteindre 572,4 millions de dollars pour la **période de neuf mois** terminée le 31 octobre 2018, comparativement à 503,0 millions de dollars pour la période de neuf mois terminée le 31 octobre 2017. L'augmentation est principalement attribuable à la hausse des coûts de vente et de marketing afin d'appuyer le lancement de divers produits et à la hausse des frais généraux et administratifs.

**Données sur le bénéfice net**

	Trimestres terminés les		Périodes de neuf mois terminés les	
	31 octobre 2018	31 octobre 2017	31 octobre 2018	31 octobre 2017
(en millions de dollars canadiens)				
		Données retraitées <sup>[1]</sup>		Données retraitées <sup>[1]</sup>
<b>Revenus par catégorie<sup>[2]</sup></b>				
<b>Groupe sports motorisés</b>				
Produits toutes saisons	562,4 \$	464,4 \$	1 643,0 \$	1 300,9 \$
Produits saisonniers	490,9	475,6	1 225,9	1 116,7
PAV liés aux véhicules récréatifs et moteurs pour OEM	201,8	179,1	504,8	472,4
<b>Groupe marin</b>	139,1	107,4	364,2	336,5
<b>Revenus totaux</b>	<b>1 394,2</b>	1 226,5	<b>3 737,9</b>	3 226,5
Coût des ventes	1 037,4	906,6	2 819,4	2 463,5
<b>Marge brute</b>	<b>356,8</b>	319,9	<b>918,5</b>	763,0
<i>En pourcentage des revenus</i>	25,6 %	26,1 %	24,6 %	23,6 %
<b>Charges d'exploitation</b>				
Vente et marketing	86,8	77,3	248,8	219,8
Recherche et développement	51,6	47,4	158,2	146,0
Frais généraux et administratifs	58,0	38,4	155,8	126,0
Autres charges d'exploitation	3,3	4,3	9,6	11,2
<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>199,7</b>	167,4	<b>572,4</b>	503,0
<b>Bénéfice d'exploitation</b>	<b>157,1</b>	152,5	<b>346,1</b>	260,0
Frais financiers nets	16,9	15,4	54,7	39,9
(Gain) perte de change sur la dette à long terme	10,2	31,7	69,0	(5,9)
<b>Bénéfice avant impôt</b>	<b>130,0</b>	105,4	<b>222,4</b>	226,0
Charge d'impôt	39,8	35,4	77,8	56,9
<b>Bénéfice net</b>	<b>90,2 \$</b>	70,0 \$	<b>144,6 \$</b>	169,1 \$
Montant attribuable aux actionnaires	90,3 \$	69,9 \$	144,3 \$	168,7 \$
Montant attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	(0,1) \$	0,1 \$	0,3 \$	0,4 \$
<b>BAIIA normalisé<sup>[3]</sup></b>	<b>203,2 \$</b>	189,7 \$	<b>474,0 \$</b>	374,0 \$
<b>Bénéfice net normalisé<sup>[3]</sup></b>	<b>102,9 \$</b>	103,6 \$	<b>222,8 \$</b>	169,3 \$

<sup>[1]</sup> Données retraitées afin de refléter l'adoption des normes IFRS 15, Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients, et IFRS 9, Instruments financiers, comme l'explique la note 20 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour le trimestre et la période de neuf mois terminés le 31 octobre 2018.

<sup>[2]</sup> Les chiffres correspondants ont été modifiés afin de refléter les nouvelles catégories de revenus par suite de l'acquisition d'Alumacraft et de Triton et de la création du Groupe marin.

<sup>[3]</sup> Se reporter à la rubrique « Mesures non définies par les normes IFRS ».

## **PORTRAIT DU TRIMESTRE PAR SECTEUR**

### **Groupe Sports motorisés**

#### **Produits toutes saisons**

Les revenus tirés des produits toutes saisons ont augmenté de 98,0 millions de dollars, ou 21,1 %, pour se chiffrer à 562,4 millions de dollars pour le trimestre terminé le 31 octobre 2018, comparativement à 464,4 millions de dollars pour la période correspondante terminée le 31 octobre 2017. L'augmentation tient principalement à la hausse du volume de ventes de véhicules côte à côte et à la fluctuation favorable des taux de change de 21 millions de dollars, partiellement contrebalancées par la composition défavorable des ventes de véhicules côte à côte.

Les ventes au détail de produits toutes saisons en Amérique du Nord ont augmenté d'un niveau de pourcentage se situant dans le bas de la tranche de 10 à 20 pour cent par rapport au trimestre terminé le 31 octobre 2017.

#### **Produits saisonniers**

Les revenus tirés des produits saisonniers ont augmenté de 15,3 millions de dollars, ou 3,2 %, pour se chiffrer à 490,9 millions de dollars pour le trimestre terminé le 31 octobre 2018, comparativement à 475,6 millions de dollars pour la période correspondante terminée le 31 octobre 2017. L'augmentation tient à la hausse du volume de ventes de motomarines et à la fluctuation favorable des taux de change de 5 millions de dollars, partiellement contrebalancées par la composition défavorable des ventes de motoneiges.

Les ventes au détail de produits saisonniers en Amérique du Nord ont diminué d'un niveau de pourcentage se situant dans le bas de la tranche de 1 à 10 pour cent, par rapport au trimestre terminé le 31 octobre 2017.

#### **PAV liés aux véhicules récréatifs et moteurs pour OEM**

Les revenus tirés des PAV liés aux véhicules récréatifs et moteurs pour OEM ont augmenté de 22,2 millions de dollars, ou 12,3 %, pour se chiffrer à 202,2 millions de dollars pour le trimestre terminé le 31 octobre 2018, comparativement à 180,0 millions de dollars pour la période correspondante terminée le 31 octobre 2017. L'augmentation est essentiellement attribuable à la hausse du volume de ventes de pièces et d'accessoires pour les véhicules côte à côte et les motomarines.

### **Groupe Marin**

Les revenus tirés du groupe marin ont augmenté de 29,5 millions de dollars, ou 25,4 %, pour se chiffrer à 145,8 millions de dollars pour le trimestre terminé le 31 octobre 2018, comparativement à 116,3 millions de dollars pour la période correspondante terminée le 31 octobre 2017. Cette augmentation est principalement attribuable à l'acquisition d'Alumacraft et de Triton, partiellement contrebalancée par la baisse du volume de ventes de moteurs hors-bord.

Les ventes au détail de moteurs hors-bord en Amérique du Nord ont diminué d'un niveau de pourcentage se situant dans le bas de la tranche de 10 à 20 pour cent, par rapport au trimestre terminé le 31 octobre 2017.

## DÉCLARATION DE DIVIDENDES

Le 29 novembre 2018, le conseil d'administration de la Société a déclaré un dividende trimestriel de 0,09 \$ par action à l'intention des porteurs d'actions à droit de vote multiple et d'actions à droit de vote subalterne. Le dividende sera payé le 11 janvier 2019 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 28 décembre 2018. Le versement de chaque dividende trimestriel doit être déclaré par le conseil d'administration. Le montant réel, la date de déclaration, la date d'inscription et la date de versement de chaque dividende trimestriel sont déterminés au gré du conseil d'administration.

## Perspectives pour l'année financière 2019

Le tableau ci-dessous présente les cibles financières de BRP pour l'AF19 par rapport aux résultats de l'AF18, tels que révisés pour refléter l'adoption IFRS 9, Instruments financiers et IFRS 15, Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients ; soit les nouvelles normes avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> février 2018. Les perspectives cibles de BRP sont ajustées comme suit :

Éléments financiers	Résultats AF18 (Retraités) <sup>[1]</sup>	Perspectives AF19 <sup>[4]</sup> vs AF18 Retraités <sup>[1]</sup>
Revenus		
Produits toutes saisons	1 810,0 \$	<b>Hausse de 20 % à 23 %</b> (auparavant hausse de 18 % à 21 %)
Produits saisonniers	1 553,9 \$	<b>Hausse de 10 % à 13 %</b> (auparavant hausse de 9 % à 12 %)
PAV liés aux véhicules récréatifs et moteurs pour OEM	659,7 \$	Hausse de 3 % à 7 %
Marin	428,9 \$	Hausse de 15 % à 20 %
<b>Revenus totaux de la Société</b>	<b>4 452,5 \$</b>	<b>Hausse de 13 % à 17 %</b> (auparavant hausse de 12 % à 16 %)
<b>BAIIA normalisé <sup>[2]</sup></b>	<b>536,2 \$</b>	Hausse de 20 % à 22 %
Taux d'imposition effectif <sup>[2][3]</sup>	26,9 %	<b>26,5 % - 27,0 %</b> (auparavant hausse de 26,5 % à 27,5 %)
<b>Bénéfice dilué par action normalisé<sup>[2]</sup></b>	<b>2,27 \$</b>	<b>Hausse de 30 % à 35 %</b> (2,96 \$ à 3,06 \$) (auparavant hausse de 2,94 \$ à 3,06 \$)
Bénéfice net	239,1 \$	230 M\$ à 240 M\$ (basé sur une

		perte de change sur la dette à long terme de 69,0 M\$)
--	--	--

Autres cibles :

- Basé approximativement sur un **amortissement de ~175 M\$** comparé à 149 M\$ pour l'AF18, **~63 M\$ en frais financiers nets normalisé** et **~100,0 millions d'actions**.
- Basé approximativement sur une dépense d'**immobilisation de ~ 315 à 330 M\$ pour l'AF19** comparé à 230 M\$ pour l'AF18.

[1] Données retraitées pour refléter l'adoption d'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, et d'IFRS 9, *Instruments financiers*, comme l'explique la note 20 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour le trimestre et la période de neuf mois terminés le 31 octobre 2018. Les données de l'AF18 n'ont pas été auditées.

[2] Se reporter à la rubrique « Mesures non définies par les IFRS ».

[3] Taux d'imposition effectif calculé en fonction d'un bénéfice normalisé avant impôt.

[4] Se reporter à la Mise en garde concernant les énoncés prospectifs à la fin de ce communiqué pour un résumé des principales hypothèses et des facteurs de risque importants liés aux perspectives pour l'AF19.

Les perspectives ci-dessus ont été établies à l'aide d'un certain nombre d'hypothèses économiques et de marché, y compris des hypothèses concernant la conjoncture économique des pays dans lesquels la Société exerce ses activités, la fluctuation des taux de change, la concurrence et les lois fiscales applicables aux activités de la Société. La Société tient à rappeler que les hypothèses utilisées pour préparer les prévisions pour l'AF19, bien qu'elles étaient raisonnables au moment où elles ont été établies, pourraient s'avérer incorrectes ou inexactes. Les prévisions ci-dessus ne tiennent pas compte non plus de l'incidence que pourraient avoir d'éventuels éléments non récurrents ou exceptionnels ou de nouvelles ententes commerciales importantes, cessions, fusions, acquisitions ou autres regroupements d'entreprises ou transactions susceptibles d'être annoncés ou de se produire après le 29 novembre 2018. L'incidence financière de telles transactions et de tels éléments non récurrents ou exceptionnels peut être complexe et dépend des faits qui se rattachent à chacun d'entre eux. Nous ne pouvons donc décrire l'incidence prévue de façon complète ou la présenter de la manière dont nous présentons les risques connus auxquels sont exposées nos activités. Par conséquent, les résultats réels pourraient différer considérablement de nos attentes énoncées dans le présent communiqué de presse. Les perspectives constituent des énoncés prospectifs au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables et doivent être lues parallèlement à la rubrique Mise en garde concernant les énoncés prospectifs.

## Conférence téléphonique et webdiffusion

Aujourd'hui, à 9 h (HE), BRP Inc. tiendra [une conférence téléphonique et une webdiffusion](#) en anglais seulement pour traiter de ses résultats du troisième trimestre de l'exercice financier 2019. La conférence sera animée par José Boisjoli, président et chef de la direction, et par Sébastien Martel, chef de la direction financière. Pour écouter la conférence téléphonique (événement 4296044), composez le 514 392-0235 or 800 564-3880 (sans frais en Amérique du Nord). [Cliquez pour les numéros d'accès international.](#)

Le rapport de gestion, les états financiers et la présentation de la webdiffusion sur ses résultats du troisième trimestre de l'exercice financier 2019 sont disponibles sur la section [Rapports trimestriels](#) du site BRP.

## À propos de BRP

Nous sommes un chef de file mondial dans le domaine des véhicules récréatifs motorisés et des systèmes de propulsion ; notre succès se base sur 75 ans d'ingéniosité et une attention obsédée sur le client. Notre gamme de produits de pointe comprend les motoneiges Ski-Doo et Lynx, les motomarines

Sea-Doo, les véhicules routiers et hors route Can-Am, les bateaux Alumacraft et Manitou, les systèmes de propulsion marins Evinrude et Rotax, de même que les moteurs Rotax pour karts, motocyclettes et petits avions. Nous concevons également notre propre gamme dédiée de pièces, d'accessoires et de vêtements afin d'améliorer votre expérience de conduite. Nos revenus annuels de 4,5 milliards de dollars canadiens proviennent de ventes dans plus de 100 pays, et notre main-d'œuvre se compose d'environ 10 500 personnes déterminées et débrouillardes.

[www.brp.com](http://www.brp.com)  
[@BRPnouvelles](#)

Ski-Doo, Lynx, Sea-Doo, Evinrude, Rotax, Can-Am, Alumacraft, Manitou et le logo BRP sont des marques de commerce de Bombardier Produits Récréatifs inc. ou de ses sociétés affiliées. Toutes les autres marques de commerce appartiennent à leurs propriétaires respectifs.

### **MISE EN GARDE CONCERNANT LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS**

*Certains renseignements contenus dans le présent communiqué, y compris les énoncés se rapportant à nos perspectives pour l'année financière 2019 (notamment les revenus, la marge brute, les charges d'exploitation, le BAIIA normalisé, le taux d'imposition effectif, le bénéfice net normalisé et le bénéfice normalisé par action), les énoncés relatifs à la déclaration et paiement de dividendes, les énoncés relatifs à l'augmentation proposée de la capacité de production de la Société ainsi que d'autres énoncés qui ne sont pas des faits historiques constituent des « énoncés prospectifs » au sens des lois canadiennes sur les valeurs mobilières. Les énoncés prospectifs se reconnaissent habituellement à l'emploi de termes comme « prévoir », « pouvoir », « devoir », « s'attendre à », « planifier », « avoir l'intention de », « tendances », « indications », « croire », « être d'avis », « estimer », « perspectives », « prévisions », « projets », « probable », « potentiel » ou « éventuel », au futur ou au conditionnel, à la forme affirmative ou négative, ou à l'emploi de leurs variantes ou de termes comparables. De par leur nature, les énoncés prospectifs comportent des risques et des incertitudes et reposent sur plusieurs hypothèses, tant générales que particulières. BRP met le lecteur en garde contre le fait que ces hypothèses pourraient ne pas s'avérer et qu'en raison de la conjoncture économique, ces hypothèses, qui étaient raisonnables au moment où elles ont été formulées, comportent un degré d'incertitude. Ces énoncés prospectifs ne constituent pas des garanties du rendement futur et comportent des risques, des incertitudes et d'autres éléments, connus ou non, qui pourraient faire en sorte que les résultats ou le rendement réels de la Société ou du secteur des sports motorisés diffèrent considérablement des perspectives ou des résultats ou du rendement futurs sous-entendus par ces énoncés. Les principales hypothèses ayant servi à formuler les énoncés prospectifs sont décrites ci-après.*

### **PRINCIPALES HYPOTHÈSES**

*La Société a formulé un certain nombre d'hypothèses économiques et de marché lors de la préparation des énoncés prospectifs contenus dans ce communiqué de presse. La Société suppose une croissance raisonnable dans l'industrie de stable à un niveau de pourcentage se situant dans le haut de la tranche de 1 à 10 pour cent, des gains de parts de marché modérés dans les produits toutes saisons et les produits saisonniers et une part de marché constante pour le Groupe marin. La Société suppose également que les taux d'intérêt augmentent modestement, les devises demeurent à leur niveau actuel et une inflation conforme aux attentes des banques centrales dans les pays où BRP œuvre actuellement.*

*En outre, de nombreux facteurs pourraient faire en sorte que les résultats, le degré d'activité, les réalisations ou le rendement réels de la Société ou les événements ou faits nouveaux à venir diffèrent considérablement de ceux exprimés ou sous-entendus par les énoncés prospectifs, notamment les facteurs suivants, dont il est question plus en détail à la rubrique « Facteurs de risque » de sa notice annuelle : l'incidence de conditions économiques défavorables sur les dépenses à la consommation ; le fléchissement de l'acceptation sociale des produits de la Société ; la fluctuation des taux de change ; les niveaux d'endettement élevés ; l'indisponibilité de capitaux supplémentaires ; les conditions météorologiques défavorables ; les fluctuations saisonnières des ventes ; incapacité de se conformer aux lois qui portent sur la sécurité des produits, la santé, l'environnement et la pollution par le bruit ; l'importance des frais fixes ; l'incapacité de concessionnaires et de distributeurs d'obtenir un accès convenable à du*

capital; la survenance de difficultés d'approvisionnement, la résiliation ou l'interruption des ententes d'approvisionnement ou encore l'augmentation du coût des matériaux; la concurrence que subissent les gammes de produits de la Société; l'incapacité de mettre fructueusement en œuvre la stratégie de croissance; les ventes et les activités internationales; la défaillance de systèmes de technologie de l'information ou une atteinte à la sécurité; la perte des services de hauts dirigeants ou d'employés qui possèdent une connaissance spécialisée du marché et des compétences techniques; l'incapacité à maintenir et à améliorer la réputation et les marques; une réclamation importante liée à la responsabilité du fait des produits; les réclamations liées à la garantie des produits ou les rappels de produits qui donnent lieu à des réparations ou à des remplacements importants de produits; la dépendance envers un réseau de concessionnaires et de distributeurs indépendants pour s'occuper de la distribution au détail de ses produits; l'incapacité à bien gérer les niveaux des stocks; la violation de droits de propriété intellectuelle et les litiges connexes; l'incapacité de mettre fructueusement en œuvre la stratégie de fabrication; les engagements contenus dans des accords de financement ou d'autres contrats importants; la modification des lois fiscales ou l'existence d'obligations fiscales imprévues; la détérioration des relations entretenues avec les employés; le passif des régimes de retraite; les catastrophes naturelles; la non-souscription d'une assurance convenable; la volatilité du cours des actions à droit de vote subalterne de la Société; l'exercice des activités par l'intermédiaire de filiales; l'influence importante de Beaudier inc. et 4338618 Canada inc. (ensemble le « groupe Beaudier ») et de Bain Capital Luxembourg Investments S. à r. l. (« Bain Capital »); les ventes futures d'actions de la Société par le groupe Beaudier, Bain Capital, les administrateurs, les dirigeants ou les membres de la haute direction de la Société. Ces facteurs ne constituent pas une liste exhaustive des facteurs qui peuvent avoir une incidence sur la Société; toutefois, ils doivent être étudiés attentivement.

BRP n'a pas l'intention et décline toute obligation de mettre à jour ou de réviser les énoncés prospectifs pour tenir compte d'événements futurs ou de changements de situations ou de prévisions, sauf si elle y est tenue par les lois applicables. Si BRP décidait de mettre à jour un énoncé prospectif, il ne faudrait pas en conclure qu'elle fera d'autres mises à jour relatives à cet énoncé, à des questions connexes ou à tout autre énoncé de nature prospective.

### **MESURES NON DÉFINIES PAR LES IFRS**

Le présent communiqué renvoie à certaines mesures non définies par les normes IFRS. Ces mesures ne sont pas reconnues par les normes IFRS, n'ont pas de définition normalisée prescrite par les normes IFRS et sont donc difficilement comparables à des mesures similaires présentées par d'autres sociétés. Ces mesures sont plutôt fournies à titre d'information additionnelle en complément des mesures définies par les normes IFRS, de manière à favoriser une compréhension approfondie des résultats d'exploitation de la Société du point de vue de la direction. Ainsi, ces mesures ne devraient pas être considérées de manière isolée ni en remplacement de l'analyse de l'information financière de la Société présentée en vertu des normes IFRS. La Société utilise des mesures non définies par les normes IFRS, y compris le BAIIA normalisé, le bénéfice net normalisé, la charge d'impôt normalisée, le taux d'imposition effectif normalisé, le bénéfice de base normalisé par action et le bénéfice dilué normalisé par action.

Le BAIIA normalisé est présenté afin d'aider les investisseurs à évaluer la performance financière des activités d'exploitation de la Société sur une base continue en excluant certains éléments hors trésorerie, comme la charge d'amortissement, la charge de perte de valeur et le gain ou la perte de change sur la dette à long terme libellée en dollars américains de la Société. D'autres éléments, comme les coûts de restructuration, pourraient également être exclus du bénéfice net lors du calcul du BAIIA normalisé étant donné qu'ils sont considérés comme n'étant pas représentatifs de la performance opérationnelle de la Société. Le bénéfice net normalisé, la charge d'impôt normalisée, le taux d'imposition effectif normalisé, le bénéfice de base normalisé par action et le bénéfice dilué normalisé par action tiennent compte, en plus de la performance financière des activités d'exploitation, de l'incidence des activités d'investissement, des activités de financement et de l'impôt sur le résultat sur les résultats financiers de la Société.

La Société est d'avis que les mesures non définies par les normes IFRS constituent des mesures additionnelles importantes de la performance financière, car elles éliminent les éléments qui ont moins d'incidence sur la performance financière de la Société, faisant ainsi ressortir les tendances de ses principales activités qui pourraient ne pas être apparentes lorsque l'on se fie uniquement aux mesures financières définies par les normes IFRS. La Société est également d'avis que les analystes en valeurs mobilières, les investisseurs et les autres parties intéressées utilisent fréquemment des mesures non définies par les normes IFRS dans leur évaluation des

*émetteurs, dont une grande partie utilise des mesures semblables dans la présentation de ses résultats. La direction utilise aussi des mesures non définies par les normes IFRS afin de faciliter les comparaisons de la performance financière d'une période à l'autre, de préparer les budgets d'exploitation annuels, d'évaluer la capacité de la Société à satisfaire ses besoins futurs en matière de service de la dette, de dépenses d'investissement et de fonds de roulement, et également à titre de composante dans le calcul de la rémunération incitative à court terme des employés de la Société. Comme d'autres sociétés peuvent calculer différemment ces mesures non définies par les normes IFRS, ces paramètres ne sont pas comparables à des mesures désignées de façon semblable présentées par d'autres sociétés.*

*Le BAIIA normalisé s'entend du bénéfice net avant les frais financiers, les produits financiers, la charge (l'économie) d'impôt, la charge d'amortissement et les éléments normalisés. Le bénéfice net normalisé s'entend du bénéfice net avant les éléments normalisés ajustés pour tenir compte de l'incidence fiscale sur ces éléments. La charge d'impôt normalisée s'entend de la charge d'impôt ajustée pour tenir compte de l'incidence fiscale sur les éléments normalisés et pour normaliser certains éléments d'impôts spécifiques. Le taux d'imposition effectif normalisé est fondé sur le bénéfice net normalisé avant la charge d'impôt normalisée. Le bénéfice normalisé par action – de base et le bénéfice normalisé par action – dilué sont respectivement calculés en divisant le bénéfice net normalisé par le nombre moyen pondéré d'actions – de base et le nombre moyen pondéré d'actions – dilué. La Société invite le lecteur à se reporter à la rubrique « Principales données financières consolidées » du présent communiqué pour connaître les rapprochements entre le BAIIA normalisé et le bénéfice net normalisé présentés par la Société et les mesures définies par les normes IFRS les plus directement comparables.*

### Tableaux de rapprochement

Le tableau suivant présente le rapprochement entre le bénéfice net et le bénéfice net normalisé<sup>[1]</sup> et le rapprochement entre le bénéfice net et le BAIIA normalisé<sup>[1]</sup>.

(en millions de dollars canadiens)	Trimestres terminés les		Périodes de neuf mois terminées les		Exercice terminé le
	31 octobre 2018	31 octobre 2017	31 octobre 2018	31 octobre 2017	31 janvier 2018
		Données retraitées <sup>[2]</sup>		Données retraitées <sup>[2]</sup>	Données retraitées <sup>[2]</sup>
<b>Bénéfice net</b>	<b>90,2 \$</b>	70,0 \$	<b>144,6 \$</b>	169,1 \$	239,1 \$
Éléments normalisés					
(Gain) perte de change sur la dette à long terme	10,2	31,7	69,0	(5,9)	(53,3)
Coûts de transaction et autres charges connexes	0,5	—	1,7	—	—
Coûts de restructuration et coûts connexes <sup>[3]</sup>	0,1	—	0,9	—	2,9
Perte découlant d'un litige <sup>[4]</sup>	0,3	—	1,1	5,7	5,9
Coûts de transaction sur la dette à long terme	—	2,1	8,9	2,1	2,1
Gains au titre des services passés liés aux régimes de retraite	—	—	(1,4)	—	—
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux regroupements d'entreprises	0,5	—	0,5	—	—
Autres éléments	1,9	0,5	1,1	0,5	1,5
Ajustement au titre de l'impôt	(0,8)	(0,7)	(3,6)	(2,2)	47,3
<b>Bénéfice net normalisé<sup>[1]</sup></b>	<b>102,9</b>	103,6	<b>222,8</b>	169,3	245,5
Charge d'impôt normalisée <sup>[1]</sup>	40,6	36,1	81,4	59,1	90,2
Frais financiers ajustés <sup>[1] [5]</sup>	17,3	13,8	48,1	39,7	53,5
Produits financiers ajustés <sup>[1] [5]</sup>	(0,4)	(0,5)	(1,5)	(1,9)	(2,2)
Amortissement ajusté <sup>[1] [6]</sup>	42,8	36,7	123,2	107,8	149,2
<b>BAIIA normalisé<sup>[1]</sup></b>	<b>203,2 \$</b>	189,7 \$	<b>474,0 \$</b>	374,0 \$	536,2 \$
Nombre moyen pondéré d'actions – dilué	98 619 401	104 227 543	100 141 531	109 459 535	107 917 087
Bénéfice normalisé par action – dilué <sup>[1]</sup>	1,04	0,99	2,22	1,54	2,27

<sup>[1]</sup> Se reporter à la rubrique « Mesures non définies par les IFRS ».

<sup>[2]</sup> Données retraitées afin de refléter l'adoption des normes IFRS 15, Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients, et IFRS 9, Instruments financiers, comme l'explique la note 20 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour le trimestre et la période de neuf mois terminés le 31 octobre 2018.

<sup>[3]</sup> La Société procède, de temps à autre, à des activités de restructuration et de réorganisation afin d'améliorer sa flexibilité et son efficacité. Les coûts liés à ces activités sont principalement composés de coûts au titre des indemnités de départ et de salaires au titre du maintien en poste du personnel.

<sup>[4]</sup> La Société est partie à des litiges concernant des violations de brevets avec l'un de ses concurrents.

<sup>[5]</sup> Ajustés en fonction des coûts de transaction sur la dette à long terme et des gains et des pertes comptabilisés en résultat net relativement à l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités.

<sup>[6]</sup> Ajusté en fonction de l'amortissement des immobilisations incorporelles acquises au moyen de regroupements d'entreprises.

**Demande média :**

Catherine Moreau  
Conseillère principale,  
Relations avec les médias  
Tél. : 514 231-2118  
[catherine.moreau@brp.com](mailto:catherine.moreau@brp.com)

**Relations avec les investisseurs :**

Philippe Deschênes  
Chef de service, Trésorerie  
et Relations Investisseurs  
Tél. : 450 532-6462  
[philippe.deschenes@brp.com](mailto:philippe.deschenes@brp.com)